

POLITIQUE ET PROCÉDURES INSCRIPTIONS AUX TESTS CENTRALISÉS (novembre, janvier, mars)

- A Patineurs membres des clubs de Patinage Montréal
et de Patinage Bourassa**

- B Patineurs extérieurs**

Comité régional des tests

Responsable

Tania Raggio, Montreal FSC
514 923-7392
taniaraggio@gmail.com

Membres du comité

Louise Desrosiers, CPA Ahuntsic
Stéphanie Ouellette, CPA l'Acadie

A**PATINEURS MEMBRES DES CLUBS DE PATINAGE MONTRÉAL :**

CPA Ahuntsic, CPA Camillien-Houde, CPA Centre-Sud, CPA Gadbois, CPA l'Acadie, CPA Lames Argentées, Montréal FSC, CP Olympique, CPA Pointe-aux-Trembles, CPA Rivière-des-Prairies, CPA Rosemont, CPA Saint-Michel et CPA Ville-Marie.

PATINEURS MEMBRES DES CLUBS DE PATINAGE BOURASSA :

CPA Anjou, CPA Montréal-Nord et CPA Saint-Léonard.

Grâce à une entente de réciprocité entre Patinage Montréal et Patinage Bourassa, les frais d'hospitalité ne sont pas imputés aux patineurs. Seul le frais administratif est payable par tous.

INSCRIPTIONS AUX TESTS

- Le formulaire d'inscription aux tests sera en ligne et actif jusqu'à la date limite d'inscription pour la session de tests concernée.
- L'inscription et le paiement se font en ligne et en deux (2) étapes distinctes, soit :
 1. l'inscription aux tests
 2. le paiement complet

Attention :

* Les deux (2) étapes (inscription et paiement) doivent être effectuées pour valider l'inscription

- Une inscription sans paiement sera automatiquement rejetée. Aucune exception.

- Un paiement sans inscription sera automatiquement rejeté. Aucune exception.

- Tous les paiements se font uniquement via PayPal (Visa, MasterCard, carte bancaire).
- Afin d'éviter toute forme d'erreur dans les inscriptions, nous recommandons que le responsable de tests du club ou les entraîneurs soient les seuls à entrer les inscriptions.
- AUCUNE inscription ne sera acceptée après la date* limite d'inscription. Aucune exception.
* Les dates limites d'inscription et de désistement seront transmises par courriel aux responsables de tests des clubs et seront affichées sur le site web régional. <http://www.patinageartistiquemontreal.com/>
- Une fois la période d'inscription terminée, une liste complète de toutes les inscriptions sera envoyée à chaque responsable de tests des clubs. Le responsable de club devra vérifier la validité des informations sur cette liste et colliger tous les changements, désistements ou autres corrections dans la liste.

DÉSISTEMENTS ET CORRECTIONS

- Le responsable de tests de club devra communiquer avec la responsable régionale des tests, **AU PLUS TARD 7 JOURS** après la date limite d'inscription et lui signifier tout changement, correction ou désistement.
Au-delà de ce délai, **AUCUN** changement ne sera accepté et le test sera inscrit et non-remboursable.
- Dans le cas de désistement pour cause médicale (après la date autorisée de désistement), un billet médical officiel est exigé et le juge en poste le jour des tests, décidera s'il accepte ou non le désistement. Sa décision sera finale et sans appel.

FRAIS DE TEST ET ADMINISTRATIF ET REMBOURSEMENTS

- Le frais de test de 13,00 \$ est établi ainsi :
 - 12,00 \$ = Montant du frais de test à remettre à Patinage Canada
 - 1,00 \$ = Frais administratif non-remboursable
- Aucun chèque ni argent comptant.
- Un remboursement, s'il y a lieu, sera effectué dans un délai maximum de 7 jours après la fin de la session de tests concernée.

INSCRIPTIONS AUX TESTS

- Les patineurs non-membres des clubs de Patinage Montréal doivent obligatoirement passer par leur **responsable de tests régional** avant de s'inscrire à une session de tests centralisés.
- Le responsable régional communiquera à son tour avec la responsable de Patinage Montréal afin d'obtenir l'autorisation* d'inscrire ses patineurs aux tests.
** L'autorisation sera octroyée ou non en fonction du type de tests, du nombre de tests, du temps et des places disponibles.*
- Une fois l'autorisation reçue, l'inscription aux tests peut être effectuée en ligne en respectant les procédures et délais prescrits.
- Le formulaire d'inscription aux tests sera en ligne et actif jusqu'à la date limite d'inscription pour la session de tests concernée.
- L'inscription et le paiement se font en ligne et en deux (2) étapes distinctes, soit :
 1. l'inscription aux tests
 2. le paiement complet

Attention :

- * Les deux (2) étapes (inscription et paiement) doivent être effectuées pour valider l'inscription
 - Une inscription sans paiement sera automatiquement rejetée. Aucune exception.
 - Un paiement sans inscription sera automatiquement rejeté. Aucune exception.
- Tous les paiements se font uniquement via PayPal (Visa, MasterCard, carte bancaire) et un frais d'hospitalité/patineur sera ajouté automatiquement à votre transaction.
- Afin d'éviter toute forme d'erreur dans les inscriptions, nous recommandons que le responsable de tests du club ou les entraîneurs soient les seuls à entrer les inscriptions.
- AUCUNE inscription ne sera acceptée après la date* limite d'inscription. Aucune exception.
** Les dates limites d'inscription et de désistement seront transmises par courriel aux responsables de tests des clubs et seront affichées sur le site web régional. <http://www.patinageartistiquemontreal.com/>*
- Une fois la période d'inscription terminée, une liste complète de toutes les inscriptions sera envoyée à chaque responsable régional. Le responsable régional devra vérifier la validité des informations sur cette liste et colliger tous les changements, désistements ou autres corrections dans la liste.

DÉSISTEMENTS ET CORRECTIONS

- Le responsable de tests régional devra communiquer avec la responsable régionale des tests, **AU PLUS TARD 7 JOURS** après la date limite d'inscription et lui signifier tout changement, correction ou désistement.
Au-delà de ce délai, **AUCUN** changement ne sera accepté et le test sera inscrit et non-remboursable.
- Dans le cas de désistement pour cause médicale (après la date autorisée de désistement), un billet médical officiel est exigé et le juge en poste le jour des tests, décidera s'il accepte ou non le désistement. Sa décision sera finale et sans appel.

FRAIS DE TESTS, ADMINISTRATIF, HOSPITALITÉ ET REMBOURSEMENT

- Le frais de test de **13,00 \$** est établi ainsi :
 - 12,00 \$ = Montant du frais de test à remettre à Patinage Canada
 - 1,00 \$ = Frais administratif non-remboursable
- Le frais d'hospitalité* est établi à **20,00 \$ par patineur (non-remboursable)**
** le frais d'hospitalité est automatiquement ajouté lors du paiement*
- Aucun chèque ni argent comptant.
- Un remboursement, s'il y a lieu, sera effectué dans un délai maximum de 7 jours après la fin de la session de tests concernée.